

METHANORMANDIE

UN PROGRAMME POUR ACCOMPAGNER ET CO-CONSTRUIRE LA FILIERE BIOGAZ EN NORMANDIE

Le contexte : Méthanisation, une ambition régionale

Chef de file depuis la loi NOTRe des politiques relatives à l'énergie, la Région Normandie entend promouvoir et développer la méthanisation. Elle s'est, à ce titre, fixé des objectifs ambitieux dans le SRADDET. À l'horizon 2030, la production de biométhane visée est de 1 700 GWh et la production d'électricité issue de biogaz de 560 GWh.

Pour mobiliser, accompagner et construire la filière biogaz, la Région Normandie, l'ADEME et les syndicats d'énergie, ont uni leurs efforts pour soutenir le programme Métha'Normandie.

Ce programme se décline en 2 volets principaux

- ⇒ **Une coordination des financements** Région, ADEME, Europe et ADN :
 - Aide financière à l'émergence des projets *via* des études de faisabilité
 - Aide financière à l'investissement
- ⇒ **Un programme d'animation** : pour promouvoir la méthanisation en Normandie, accompagner et sécuriser les projets. Ce programme est soutenu par la Région Normandie, l'ADEME Normandie et les syndicats d'énergie : SDEC 14, SIEGE 27, SDEM 50, TE 61 et SDE 76.



L'animation est assurée par :

- Biomasse Normandie.
- Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN).



BIOMASSE
NORMANDIE

Ces deux structures orientent les porteurs de projets, interviennent dans les territoires (sensibilisation des publics, développement des synergies, appui à l'émergence de projets, accompagnement, acceptabilité...), organisent des événements, animent des groupes de travail...



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Elles jouent aussi un rôle d'observatoire et de réseau ressources : mise en œuvre d'indicateurs de suivi des unités, bilan et cartographie, veille réglementaire et technologique...

D'autres acteurs sont impliqués dans la gouvernance du programme :

- Gestionnaires de réseaux de gaz : GRDF, GRTgaz
- Services décentralisés de l'Etat : DREAL, DRAAF

Les objectifs de l'animation Métha'Normandie

Ce programme vise à mettre en œuvre une animation locale permettant d'inscrire et d'impliquer tous les acteurs du territoire (collectivités, agriculteurs, industriels, opérateurs économiques, gestionnaires d'équipements publics, services de l'État, organismes bancaires...) dans une dynamique de développement de la méthanisation sur le territoire régional.

Les cibles

Ce programme s'adresse aux porteurs de projets de méthanisation, aux exploitants d'unités en fonctionnement, aux entreprises de la filière, aux collectivités locales et territoriales (élus et techniciens) et aux syndicats d'énergie.

Le contenu de l'animation

La démarche territoriale comprend des actions visant à :

- Informer et former les acteurs.
- Accompagner les territoires et faire émerger des projets sur des territoires à fort potentiel en s'inscrivant dans un développement cohérent et facilitant l'acceptabilité.
- Diffuser les retours d'expérience d'exploitants par le biais d'un suivi du développement de la filière, d'animation de groupes de travail facilitant les échanges entre exploitants d'unités.
- Organiser les échanges entre partenaires inscrits dans le développement de la filière (Région, ADEME, syndicats d'énergie, services de l'État, gestionnaires de réseau, agriculteurs...).

Globalement, les actions sont déclinées en 4 volets :



Volet 1 : Réseau

Veille technique et réglementaire, participation aux réseaux nationaux
Organisation d'événements et communication
Communication, web et réseaux sociaux
Groupes de travail
Formation aux acteurs/aux élus



Volet 2 : Observatoire

Compilation et diffusion de données sur les unités en projet et en fonctionnement
Cartographie
Référencement des unités en fonctionnement et en projet
Capitalisation des retours d'expérience
Base de données



Volet 3 : Appui aux territoires et porteurs

Faciliter les démarches des porteurs de projets
Notes d'opportunité
Conseils et appuis aux porteurs de projets dans leur démarche en phase d'émergence
Émergence de projets sur les territoires
Appuis aux territoires



Volet 4 : Coordination et gouvernance

Les contacts et les liens utiles

Les interlocuteurs ci-dessous pourront vous apporter des informations, tant sur les aides mobilisables pour engager une réflexion ou investir dans un projet de méthanisation (ADEME, Région Normandie, ADN), que pour des conseils et de l'expertise directement aux porteurs de projets ou tout autre acteur (élu, techniciens de collectivités, services de l'Etat...) (CRAN et Biomasse Normandie).

Concernant les aides, une fiche relative aux aides pour le développement de la méthanisation est disponible sur NECI, www.neci.normandie.fr ; site des animateurs. Les contacts sont précisés y compris pour les syndicats d'énergie qui peuvent, selon les cas, proposer également des aides.

REGION NORMANDIE



Mickaël Taoui
02 31 06 89 06
mickael.taoui@normandie.fr

ADEME NORMANDIE



Gauthier Desanglois
02 32 81 93 19
gauthier.desanglois@ademe.fr

AGENCE DE DEVELOPPEMENT POUR LA NORMANDIE



Olivier Huchon
02 31 15 25 72
Olivier.HUCHON@adnormandie.fr

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE



Madeleine Breguet
02 35 65 78 74
madeleine.breguet@normandie.chambagri.fr

Anne Wallrich
02 35 59 47 06
anne.wallrich@normandie.chambagri.fr

BIOMASSE NORMANDIE



Marie Guilet
02 31 34 17 68
m.guilet@biomasse-normandie.org

Benjamin Thomas
02 31 34 17 67
b.thomas@biomasse-normandie.org

